

ILS NE SONT PAS EN VACANCES, MAIS ON LES RETROUVE PARTOUT SUR LES PLAGES DE TIZI-OUZOU ET DE BOUMERDÈS

Les enfants bosseurs

Prévues pour les détentés après une année scolaire bien chargée, faire le plein d'énergie pour accueillir une prochaine, les vacances estivales sont de nos jours une période de labeur pour les écoliers.

Vendeur de tabac ou de bons sur les trottoirs, de fruits et légumes dans les marchés, participant dans les plantations familiales, c'est surtout sur les rives des plages que le travail des enfants bat son plein durant l'été.

L'été, période de longues vacances pour les écoliers, après une année scolaire pénible, les écoliers fin libres retroussent les manches pour se mettre au boulot, une réalité bien présente dans notre société, des bambins qui sont devant le devoir de gagner leur pain, on en voit alors de plus en plus de jeunes. C'est ainsi alors que l'on rencontre des vendeurs de tabac sur les trottoirs de Tizi-Ouzou, des vendeurs de produits alimentaires dans les marchés, pis encore, aux bords des autoroutes sous un soleil de plomb. Il reste néanmoins que le plus grand nombre d'enfants se rencontrent sur les plages des wilayas côtières, notamment sur celles des wilayas de Boumerdès et de Tizi-Ouzou.

Les plages de celles-ci se transformant en lieu touristique durant l'été, attirent du beau monde, et avec celui-ci, de la consommation de biens et de services, et donc des opportunités de gain, que les habitants des lieux ne laissent pas passer, et exploitent alors la saison pour amasser quelques sous, une tâche que l'on légue souvent aux enfants, qui «ont tout de même plus de trois mois de temps libre, qui doit servir convenablement», nous dira un père de famille adepte de cette pratique.

D'autres nous affirmeront que bon nombre de familles n'arrivent à joindre les deux bouts que grâce au travail de leur progéniture, «nous sommes personnellement contre ce genre d'accablement à ces êtres qui ont le droit de jouir de l'insouciance de l'enfance comme tous les jeunes de leur âge, mais nous connaissons des familles qui sont obligées de faire travailler les petits pour subsister, car elles n'ont pas d'autres issues sinon celle de les faire mendier, ce qui évidemment nous semble bien pire», nous expliquera un couple que l'on a interrogé sur une des plages de Tigzirt, «Je trouve que c'est là une belle façon d'inculquer à l'enfant la valeur du travail et de l'argent mais aussi celle des responsabilités».

Sur place, les enfants que l'on retrouve ont tous une bonne raison de travailler, ils consen-



Photos : DF

tent presque tous devant l'obligation de gagner des sous.

«Mon père a quitté maman, je l'aide pour subvenir à nos besoins»

«Je vis avec ma maman, elle travaille à l'APC et elle ne gagne pas assez, mon père a quitté maman, alors moi je l'aide à subvenir à nos besoins» ; tels ont été les propos d'un enfant rencontré sur une plage d'Azeffoun, Adlane 13 ans, en attendant d'être scolarisé en 3^e AM.

Lourd fardeau sur ses petites épaules : la responsabilité d'aider sa mère à nourrir sa famille, dans son cas beaucoup d'autres enfants qui, devant le déchirement de leurs familles à faibles revenus, doivent combler le vide financier laissé par l'un des parents.

Pour le personnel de l'inspection du travail de la wilaya de Tizi-Ouzou : «La dislocation de la cellule familiale est une des deux causes les plus plausibles qui pousseraient des enfants à travailler, avec elle, l'échec scolaire.»

«Nous sommes huit frères et sœurs, mes parents ont du mal à nous nourrir»

Famille nombreuse, enfants en bas âge, ou plusieurs petits scolarisés, tant de difficultés que rencontrent les familles des classes pauvre et moyenne algériennes c'est-à-dire la majorité écrasante, qui percevant des revenus modestes ou vivant d'allocations et avec le pouvoir d'achat du dinar des plus réduits n'ont guère d'autres choix que de trouver refuge dans l'informel, souvent avec l'aide des plus jeunes.

«J'ai l'été pour amasser de l'argent de poche»

Une initiative personnelle pour la tranche souvent, des 12-16 ans, beaucoup de mineurs s'emplissent les poches pour couvrir leurs propres dépenses, soit pour l'arsenal d'affaires

requis pour l'année scolaire prochaine, soit pour le loisir ou les besoins en habillement. Il ne reste pas moins que pour toutes raisons confondues, le travail est néfaste pour un mineur, autant pour sa santé psychologique que physique.

«Un âge pour jouer et un âge pour travailler»

Les conséquences peuvent être irréversibles sur la morphologie et l'esprit de l'enfant, le corps frêle et inachevé de croissance ne peut supporter, sans conséquences désastreuses sur son développement, quelque 2 à 12 heures de travail par jour, autant sur le psychisme de l'enfant. Soumis à la pression d'une responsabilité qui pèse même sur les adultes, la santé mentale de l'enfant est plus ou moins altérée selon les cas, étant donné que la petite enfance est une étape importante dans la formation de la personnalité, l'enfant labeur est voué entre autres à des dépressions répétitives, aux troubles de la personnalité mais aussi à la délinquance et à la débauche, de la rétribution trop tôt», nous explique M. Chebala, l'intérimaire du

directeur de l'inspection du travail de la wilaya de Tizi-Ouzou, questionné sur la raison pour laquelle le travail des enfants est catégoriquement interdit par la loi.

«Travail des mineurs et réglementation»

L'Algérie signataire de la Convention internationale de la protection des droits de l'enfant dont le droit du travail est l'un des principaux axes, sur le territoire national, l'âge réglementaire minimal pour travailler est de 16 ans avec autorisation parentale, et de 18 ans, âge de la majorité sociale, sans autorisation parentale.

Considéré comme une exploitation, l'emploi des mineurs est sévèrement puni par la loi. La direction de l'inspection du travail pour qui incombe la surveillance et la déclaration d'un éventuel emploi d'enfants, assure qu'après l'enquête annuelle sur tout terrain, que très peu, généralement ne dépassant pas les trois cas, de petits travailleurs sont décelés sur le territoire de la wilaya, ceci est dû «à la culture parentale kabyle très protectrice envers l'enfant»,



nous expliquera le directeur par intérim de l'organisme. En réalité, le hic se pose dans l'absence d'employeurs derrière le travail de mineur qui empêcherait la résorption du phénomène, comme c'est souvent le cas, et qui n'est dans ce cas pas du ressort de l'Inspection du travail. En fait, plusieurs organismes se rejeteraient la balle, de la DAS à la Sûreté de la wilaya, l'intérêt porté au combat contre ce fléau est tel qu'il se propage comme un feu de paille.

«Je travaille à longueur d'année»

Sur le territoire de la wilaya comme partout ailleurs en Algérie, la scolarisation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, en cas d'échec scolaire au-delà de cet âge, les centres de formation professionnelle prennent le relais pour assurer à l'enfant, une fois adulte, l'insertion dans la vie active, une théorie infaillible pour sauver les mineurs de la délinquance, analphabétisme notamment, des exploitations dont il pourrait faire l'objet, la réalité est tout autre. Beaucoup d'enfants quittent l'école avant l'âge de 16 ans, par négligence des parents ou juste pour subvenir aux besoins de la famille, il y a des enfants qui sont définitivement enrôlés dans la vie professionnelle.

Pour le secrétaire général de la direction de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou, cela relève du domaine de l'impossible, «une surveillance rigoureuse est appliquée pour empêcher l'enfant de quitter les bancs de l'école avant ses 16 ans. Pour ceux qui essaieraient de s'en détourner, la convocation des parents se fait aussitôt après la déclaration du directeur de l'école concernée des faits, à la direction de l'éducation, pour ceux dont l'initiative découle des parents, la sanction leur sera destinée, du conseil de discipline à la poursuite en justice en cas d'entêtement ou de récidive», sinon une sensibilisation des parents sur leur rôle dans la volonté de leur enfant.

En bref, pour la DE, tout est mis en place pour protéger le droit de l'enfant à la scolarisation, mais vu la multitude de cas rencontrés dans les rues de la wilaya de Tizi-Ouzou, l'accusation viserait donc la déclaration, c'est-à-dire la communication entre les directions des écoles et celle de l'éducation de la wilaya.

«Peu de gens travaillent par plaisir, alors moins les enfants» nous confirmeront plusieurs de nos sources, travail volontaire ou involontaire des mineurs, peu regardant sur les répercussions, et abondant sur la wilaya de Tizi-Ouzou comme ailleurs, n'est que le reflet de la profonde précarité et du malaise social qui rongent de nos jours et consomment la population.